

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <i>20/01/2020</i>	Dossier complet le : <i>05/02/2020</i>	N° d'enregistrement : <i>2020-7003</i>

### 1. Intitulé du projet

Augmentation de la capacité de stockage intermédiaire engendrant un changement de seuil de classement pour la rubrique 1530 du site Allard emballages de Compiègne.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ALLARD EMBALLAGES

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

JACQUES CUGNON

RCS / SIRET

6	7	5	6	2	0	3	5	5	0	0	0	4	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Société par actions simplifiée

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1530-2	<p>Dépôts de papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues</p> <p>Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur à 20 000 m<sup>3</sup> mais inférieur ou égal à 50 000 m<sup>3</sup></p>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe sur la commune de Compiègne à l'intérieur du site Allard Emballages (cf. : Carte - Géoportail - echelle\_1\_16 000). Il porte sur l'augmentation du volume de stockage visé par la rubrique 1530, dont le volume déclaré était de 18 400 m<sup>3</sup>, et est désormais de 40427m<sup>3</sup> portant le site sur un seuil à enregistrement (au préalable à déclaration) selon les modalités suivantes:

L'installation d'un transstockeur à l'intérieur du dépôt sur deux allées qui permettent un stockage de piles de cartons ondulés sur deux Racks doubles dans un espace clos et fermé. (cf. plan : "Warac-plan du projet"), et une réorganisation des zones de stockage sur le site Allard Emballages de Compiègne.

Le transstockeur est positionné au niveau d'une zone de stockage produits finis et semis finis selon le "plan général du site 211211" et sa position définitive est située sur le plan "PLAN\_ALLARD\_zone\_de\_stockage" et nommé "20".

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif est d'augmenter le volume de stockage pour optimiser le fonctionnement industriel du site (mise en place d'un stock tampon de produits semi-finis et optimisation des flux) en intégrant une vision en temps réel par ordinateur sur la partie Warac. Des nouvelles zones de stockage ont été déployées au fil des années et optimisées avec cette organisation. Elles sont visibles sur le plan "PLAN\_ALLARD\_plan\_de\_stockage" et matérialisées par les Zones 1/2/3/4/5/7/11/13/14/15/17/18/19

L'ancien volume déclaré était de 18 400m<sup>3</sup> et peut être désormais au maximum de 40 427m<sup>3</sup>.

L'augmentation la plus significative concerne la zone 20 pour les produits semis-finis: zone transstockeur WARAC.

L'automatisation a permis de réduire la coactivité et la mise en sécurité de l'espace de travail, notamment le stockage de pile de cartons ondulés.

Cette zone de travail entraînait le croisement continu de 8 à 10 appareils de levage motorisés avec tous les risques associés (collision, accident gerbage...). Le transstockeur nous donne la possibilité de réduire le bruit ambiant, liés au flux continu des appareils de levage circulant dans la zone. Les cartographies de bruits établies sur le site en 2011 et 2017 (Voir Cartographie 2011 avec valeurs v3 et Cartographie du bruit 2018) permettent de justifier l'amélioration du niveau sonore sur la zone de stockage. La motorisation du stockage et le contrôle par ordinateur de cette zone réduit considérablement les manipulations du personnel et donc les risques de maladie professionnelles (TMS). La consommation d'électricité liée au rechargement des appareils de levage s'en trouve également réduite, présentant ainsi un impact positif sur l'environnement.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux ont consisté à l'installation d'un transstockeur de marque WARAC dans la zone de stockage et ont duré 6 mois. Ils ont commencé en Octobre 2014 jusqu'au mois de Mars 2015.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Voir 8-2020 Annexe Dangers potentiels et mesures prises et en particulier le point:

Evolution des stockages sur site depuis la situation déclarée Arrêté préfectoral de 1995 avec un tableau de synthèse sur l'identification des zones (représentées sur le "PLAN\_ALLARD\_plan\_de\_stockage") et les caractéristiques de chaque zone: le type de stockage, longueur, largeur, hauteur, surface, volume stocké avant projet, volume stocké après projet,

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Soumis à une demande d'examen au cas par cas et un dossier de porter à connaissance.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)	
	Allée 1	Allée 2
nombre de niveaux de stockage	4	3
Hauteur	8m	7,4m
Longueur des racks	94,4m	94,4m
Largeur des racks	2,9m	2,9m
	273,76 m <sup>2</sup>	

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

10 Avenue Louis Barbillon, 60200  
Compiègne  
49.430223 , 2.849724

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 02° 84' 97" 24 Lat. 49° 43' 02" 23

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

Le projet consiste en une augmentation du stockage intermédiaire (plaques de carton ondulé) par la mise en place d'un transstockeur (dispositif automatisé de rangement dans un rack)

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Allard Emballages est concerné par un PPRI secteur « Compiègne/Pont-Saint-Maxence », approuvés par arrêté préfectoral du 29 novembre 1996 modifié, complété le 14 septembre 1999 (communes de Rhuis et Verberie), le 14 décembre 2001 commune de Longueil-Sainte-Marie) et le 5 mars 2007 (commune de Chevrière). La mise en révision de ces PPRI a été prescrite par AP du 4 décembre 2014, prorogé le 26 octobre 2017 Cf AP prorogation_PPRI_Compiègne_Pont_26_10_2017.pdf
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE - SAGE OiseAronde
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	450 mètres d'un SITE NATURA 2000 DIRECTIVE OISEAUX Identifiant : FR2212001 Nom : Forêts picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamp
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	850 mètres des limites d'un site classé Identifiant : 60-11 Nom: GRAND PARC DU CHATEAU (COMPIEGNE)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'augmentation des capacités de stockage ni même le fonctionnement du transstockeur ne nécessitent pas de prélèvement d'eau supplémentaires par rapport aux conditions d'autorisations initiales.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les dangers potentiels et les mesures prises concernent le scénario d'incendie du stockage de cartons. Ce scénario n'est pas nouveau pour le site mais engendre un besoin de caractérisation des phénomènes dangereux. La méthode de calcul utilisée est la méthode FLUMILOG. Cf Annexe Dangers potentiels et mesures prises. De plus la protection incendie a été renforcée sur le site, notamment par l'augmentation du nombre de RIA (Cf Y_schémas et plans_plans généraux_ria2017 & Allard N5)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'augmentation du volume de stockage de piles de cartons ondulés n'engendre pas de trafics supplémentaires dans l'usine, car les manipulations et mouvements sont automatisés. Pour le trafic routier: les volumes annuels expédiés sont passés de 51523km <sup>2</sup> en 2014 à 55 757km <sup>2</sup> en 2019. Soit 7000 camions en 2019. L'approvisionnement du site en papier s'élève à environ 1450 camions par an (environ 6 camions/jour)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'augmentation du volume de stockage cartons ondulés n'engendre pas de nuisances sonores ou bruits. Il a été constaté que l'automatisation a réduit le flux des chariots élévateurs et par conséquent le bruit associé."Un chariot élévateur produit 90 décibels lors de son utilisation (cf. pôle santé travail-métropole nord). Si on additionne les 10 chariots effectuant les opérations de manutention, le volume de bruit de 100 décibels est à soustraire au bruit ambiant. Voir les cartographies bruit du site conduites en 2011 puis 2018

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'augmentation du volume de stockage a fait évoluer le volume de production, et donc les rognés issues de la découpe des cartons. Cependant, l'intégralité des résidus de découpe sont réintégrés dans le processus de fabrication et n'engendre pas de déchets complémentaires.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Comme indiqué en amont de ce document, l'installation du transstockeur permet la mise en sécurité de l'espace de travail, et donc du personnel d'ALLARD EMBALLAGES

Il a fluidifié le flux de fonctionnement de la cartonnerie et, supprimé des risques tels que le renversement de piles de cartons ou le choc avec piétons à bord d'un appareil de levage.

L'automatisation a réduit les manipulations du personnel, une anticipation sur les éventuelles risques de maladie professionnelles (TMS), et l'environnement est plus adéquat pour la circulation des piétons.

L'amélioration du niveau acoustique du site sur la zone et les zones à proximité (onduleuse, maintenance et sortie des machines de transformation) est matérialisée par la comparaison des cartographies de bruits 2011 et 2018.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale, car il n'a pas d'impact négatif sur l'environnement.

Il est situé à l'intérieur d'un bâtiment et n'a aucune incidence sur le patrimoine culturel et le paysage avoisinant. Il ne consomme aucune ressource complémentaire, au contraire grâce à son installation il a permis de réduire le chargement des appareils de levage motorisé.

Il n'entraîne aucun impact sur la biodiversité, la terre, le sol, l'eau et le climat. C'est un outil motorisé qui permet de réduire les manipulations du personnel, la coactivité, et les risques inhérents à ceux-ci.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Compiègne

le, 06/02/2020

Signature

M. MARJOUET  




